



Espèce protégée

Cordulie à corps fin

Oxygastra curtisii (Dale, 1834)

Liste rouge UICN européenne des espèces menacées (2012) : **LC** - Préoccupation mineure (listé *Oxygastra curtisii*)

Réglementation Seul le texte officiel fait foi

■ Arrêté du 23 avril 2007 : article 2

L'arrêté concernant la Cordulie à corps fin interdit entre autres toute destruction ou perturbation intentionnelle des insectes à tous les stades de développement. La protection de ses habitats (dont les lieux de reproduction) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader.

Listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000465500>

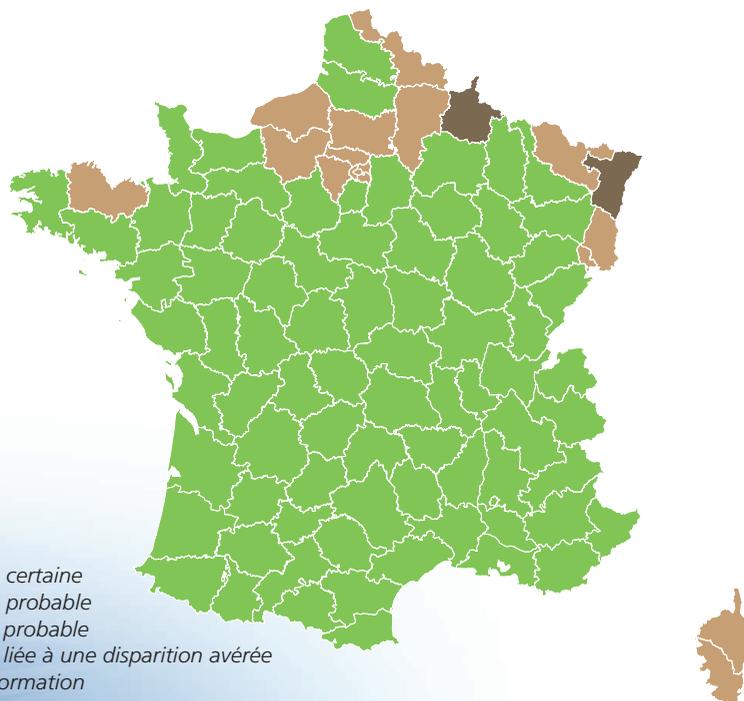
■ Directive « Habitats, faune, flore » : annexes II & IV

La Cordulie à corps fin est une espèce d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte (annexe IV) et qui doit être prise en compte dans les évaluations des incidences des sites Natura 2000 désignés pour l'espèce (annexe II).

Liste des sites d'intérêt communautaire :

<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeEspèces/Oxygastra+curtisii>

Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

👉 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protgees.html>

👉 Évaluation des incidences sur les sites Natura 2000
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Evaluation-des-incidences-sur-les-.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

Habitats

■ Généralités

Les habitats utilisés pour la reproduction et le développement larvaire de la Cordulie à corps fin sont les parties calmes des eaux courantes, les fleuves à cours lent et les canaux bordés d'arbres. La reproduction de l'espèce a également pu être observée dans des milieux stagnants comme des lacs, des étangs, d'anciennes sablières, gravières ou carrières, des lagunes et étangs littoraux. Elle est ainsi inféodée aux habitats lotiques et lenticues bordés d'une importante végétation aquatique et riveraine.

La présence d'une ripisylve et des structures dynamiques associées (lisières forestières notamment) est un paramètre important. Les larves vivent sur le substrat sablo-limoneux, dans le système racinaire des arbres riverains, et tout particulièrement des aulnes et des saules, ainsi que dans la litière de feuilles accumulée dans les zones calmes des rivières. En ce qui concerne le macro-habitat optimal dans les milieux stagnants ainsi que le micro-habitat larvaire optimal à ce niveau, des études de typologie et de fonctionnement des hydrosystèmes restent à faire. Les berges verticales semblent offrir dans certains biotopes un habitat favorable au développement larvaire et à l'émergence de l'espèce.

■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

Sites de reproduction : les larves se tiennent dans la vase ou le limon à proximité des berges. Dans les rivières aux eaux vives, les zones calmes sont propices au développement de l'espèce (retenues naturelles, anciens moulins...). L'émergence se fait généralement à proximité du site de développement, dans la végétation dense, sur les branches ou le tronc des arbres riverains au-dessus de l'eau. En journée, les mâles ont un comportement territorial le long de la rive, à proximité des sites favorables à la ponte et au développement des larves.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : systématique*

Aire de repos : après l'émergence, les subadultes quittent le milieu aquatique durant une dizaine de jours nécessaires à la maturation sexuelle. Ils se tiennent parfois très éloignés du cours d'eau, dans les allées forestières, les lisières, les friches et les chemins, bien ensoleillés et abrités du vent. Les adultes ne semble pas s'éloigner beaucoup de l'eau et des sites de développement des larves. Ils fréquentent toutefois la végétation riveraine et alentour (buissons, arbres...), en particulier la nuit, par temps couvert ou par temps froid.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

■ Autres milieux particuliers à l'espèce

Alimentation : pendant la phase de maturation et de reproduction, les adultes se nourrissent d'insectes qu'ils chassent en vol, à proximité des haies et prairies riveraines, ou encore au-dessus de l'eau.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

■ Types d'habitats aquatiques associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
24.1	Lits des rivières	C2.3	Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier

Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

■ Aire de déplacement des noyaux de population

Domaine vital : manque d'informations précises à ce sujet.

Déplacements : les adultes possèdent une forte capacité de dispersion après une phase de maturation de quelques jours dans les milieux ouverts à proximité du site d'émergence, présentant toutefois une végétation arbustive ou arborée (effets de lisière importants). Leurs déplacements s'effectuent ensuite principalement au-dessus de l'eau. Au cours de la phase de maturation sexuelle, les mâles peuvent s'éloigner du site d'émergence de plusieurs kilomètres.

Obstacles : manque d'informations précises à ce sujet.

■ Phénologie et périodes de sensibilité

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Reproduction												
Aire de repos												
Alimentation	Larves				Larves et Adultes					Larves		

période d'activité principale période d'activité secondaire

Méthodes de détection

La recherche des exuvies le long des berges, pendant la période d'émergence, constitue un moyen de détecter les populations et d'en apprécier l'importance, toutefois leur collecte dans la ripisylve dense peut être malaisée.

La recherche des adultes permet d'obtenir des informations sur les territoires occupés, mais la population est bien souvent plus importante que l'on peut se l'imaginer par l'observation des seuls mâles territoriaux. En effet, les mâles territoriaux et les femelles sont discrets, souvent cachés dans la végétation riveraine. De plus les populations sont assez fluctuantes d'une année à l'autre.

Enfin la présence de l'espèce peut être détectée par la recherche des immatures sur les zones de maturation (lisières boisées, à proximité des sites favorables à la reproduction).

Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

■ Fiche d'information INPN

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/65381

■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce sur le site du Plan national d'action en faveur des Odonates

<http://odonates.pnaopie.fr/oxygastra-curtisii/>

- Recommandations pour l'échantillonnage des Odonates

<http://www.libellules.org/echantillonnage/odonates.html>

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/15777/0>

■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Cordulie splendide, *Macromia splendens* (Pictet, 1834)

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/65384

- Gomphe à cercoïdes fourchus, *Gomphus graslinii* Rambur, 1842

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/65231

- Leucorrhine à large queue, *Leucorrhinia caudalis* (Charpentier, 1840)

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/65361

Bibliographie consultée

Dijkstra K.-D.B., Lewingto, R., 2009. Guide des libellules de France et d'Europe. Delachaux et Niestlé, Paris.

Grand D., Boudot J.-P., 2006. Les libellules de France, Belgique et Luxembourg, Parthénope collection. Biotope, Mèze.

Leipelt K.G., Suhling F., 2001. Habitat selection of larval *Gomphus graslinii* and *Oxygastra curtisii* (Odonata: Gomphidae, Corduliidae). International Journal of Odonatology 4, 23–34.

Ott J., Schorr M., Trockur B., Lingenfelder U., 2007. Species protection programme for the orange-spotted emerald (*Oxygastra curtisii*, Insecta, Odonata) in Germany - the example of the River Our population. Pensoft, Trippstadt, Germany.

Informations sur la fiche

Version : juillet 2015

■ Rédaction

Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Relecture

Dupont Pascal – MNHN, Service du patrimoine naturel
Lambert Jean-Luc – Onema, service départemental de la Marne

■ Citation proposée

Puissauve R., Dupont P. & Lambert J-L., 2015.

Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Cordulie à corps fin, *Oxygastra curtisii* (Dale, 1834). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

■ Photo

Rault Pierre-Alexis